



**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Michel Eylenbosch, *Président du Conseil* ;
Françoise Schepmans, *Bourgmestre* ;
Ahmed El Khannouss, Patricia Vande Maele, Abdelkarim Haouari, Karim Majoros, Olivier Mahy,
Annalisa Gadaleta, *Échevin(e)s* ;
Christian Magérus, Jamal Ikazban, Abdellah Achaoui, Pierre Vermeulen, Jamel Azaoum, Amet Gjanaj,
Jef Van Damme, Olivia P'Tito, Gerardine Bastin, Danielle Evraud, Mohamed El Abboudi, Lhoucine
Aït Jeddig, Dirk De Block, Michaël Vossaert, Nader Rekik, Farida Tahar, Hassan Rahali, Georges Van
Leeckwyck, Leonidas Papadiz, Roland Vandenhove, Laurie Carême-Palanga, Youssef Lakhroufi,
Khadija Tamditi, Hassan Ouassari, Lazare Mbulu Azanga, *Conseillers communaux* ;
Jacques De Winne, *Secrétaire communal*.

Excusés

Sarah Turine, Jan Gypers, Ann Gilles-Goris, *Échevin(e)s* ;
Houria Oubéri, Mohammadi Chahid, Badia El Belghiti, Paulette Piquard, Khadija El Haggaji, Dirk
Berckmans, Shazia Manzoor, Tania Dekens, Hicham Chakir, *Conseillers communaux*.

Séance du 25.05.16

**#Objet : Secrétariat communal - Motion déposée par Madame Tamditi, conseillère communale
ECOLO-GROEN, relative à Vaartkapoen concerts.#**

Séance publique

Organisation générale

LE CONSEIL,

Considérant que le VK* est une institution socio-culturelle importante avec un rayonnement national et un enracinement fort dans notre commune depuis des dizaines d'années;

Considérant que le VK* fait partie du patrimoine culturel et social de notre commune et qu'il a fortement contribué au rapprochement des cultures et à l'enrichissement de la vie culturelle et sociale et qu'il continue à le faire;

Considérant que dans le développement de ses activités, le VK* a toujours privilégié la participation active et l'implication des gens du quartier (tant jeunes que moins jeunes) notamment en leur offrant des possibilités de développer leurs talents artistiques, sociaux ou autres;

Considérant que le VK* concerts a reçu un avis négatif de la commission d'avis ainsi que de l'administration de la Communauté Flamande ;

Considérant que par cet avis négatif le VK* concerts risque de perdre les subsides nécessaires à réalisation de la programmation musicale ;

Considérant que le VK* concerts a introduit un recours qui met en avant la qualité de sa programmation mais qui tient compte aussi des remarques de la Commission et de l'Administration en s'engageant à y remédier ;

Considérant que le VK* a reçu un subside important aussi bien de l'Europe, via le projet Feder, que de la Vlaamse Gemeenschapscommissie pour d'importants travaux de rénovation du bâtiment et de la salle de concerts ;

Considérant que les concerts organisés par le VK* attirent un public diversifié et de cette façon contribuent au rayonnement de la commune ;

Considérant que pour l'organisation de ses concerts le VK* fait appel à des bénévoles Molenbeekois en leur offrant de cette manière la possibilité de développer des compétences socio-professionnelles ;

Considérant que deux autres associations Molenbeekooises, la compagnie de danse contemporaine Ultima Vez, et iMAL, le centre artistique pour la Culture Digitale et Technologie, malgré l'avis positif reçu par la

commission d'avis, risquent aussi de ne pas avoir accès aux subsides ;
Considérant qu'Ultima Vez est une compagnie de danse connue dans le monde entier, qui depuis son installation à Molenbeek, a développé un travail important dans les écoles et les associations de la commune ;
Considérant qu'iMAL collabore avec la commune dans le cadre notamment d'un projet dans le cadre du programme Européen Feder ;
Considérant que le conseil communal veut favoriser et soutenir au plus la pérennisation des différentes activités développées au sein de cette institution;

DECIDE :

Article unique :

De demander au Ministre Flamand de la Culture de prendre en considération la plus-value du travail réalisé par le VK* concerts, Ultima Vez et iMAL pour la commune de Molenbeek, dans sa prise de décision finale sur le dossier et le recours introduit par le VK*.

La présente motion est envoyée au Ministre Flamand de la Culture.

33 votants : 33 votes positifs.

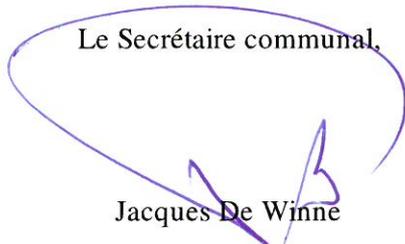
AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire Communal,
(s) Jacques De Winne

Le Président du Conseil,
(s) Michel Eylenbosch

POUR EXTRAIT CONFORME
MOLENBEEK-SAINT-JEAN, le 14 juin 2016

Le Secrétaire communal,



Jacques De Winne

La Bourgmestre,



Françoise Schepmans